

Convocation à la séance du Conseil municipal

**Les membres du Conseil municipal sont conviés à se réunir
le 17 décembre 2025 à 20h00
salle du Conseil municipal**

- Approbation du PV du Conseil municipal du 12/11/2025
- Rapport des décisions n° 212/2025 à 253/2025

Administration générale

- Communication du rapport public thématique portant sur « l'accueil des élèves dans les écoles primaires publiques en Auvergne-Rhône-Alpes » de la Chambre Régionale des Comptes à l'ensemble des membres du Conseil municipal
- Rapport sur les actions entreprises à la suite des observations et recommandations de la Chambre Régionale des Comptes AURA
- Tarifs des prestations concernant les opérations de déclenchement du Plan d'Intervention de Déclenchement des Avalanches (PIDA) - 2025/2026

Aménagement Durable du Territoire et Mobilités

- Convention d'occupation du domaine public au profit d'ATC France sur le site de la Coche
- Sollicitation d'une subvention dans le cadre de l'Appel à Projets « Projets communaux énergie et rénovation thermique » 2020 – 2026 pour un projet de chaufferie bois collective
- Avenant aux délibérations relatives aux astreintes de viabilité hivernale
- Convention de prestation de services de déneigement-salage de la Commune de Saint-Martin d'Uriage pour les trois équipements petite enfance de la Communauté de Communes Le Grésivaudan

Éducation, Enfance, Jeunesse

- Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2026 - 2029
- Convention bipartite portant sur la participation financière de la commune de Saint-Martin d'Uriage à l'aide au quotient du service périscolaire de la commune de Revel pour les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026

Finances

- Budget communal 2025 – Décision modificative (DM) de crédits n°2025-004
- Budget Communal - Ouverture anticipée des crédits en dépenses et recettes d'investissement à hauteur d'1/4 des crédits votés au budget 2025, dans l'attente du vote du budget primitif 2026
- Budget Communal - Avance sur les subventions 2026 pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Martin d'Uriage
- Tarifs municipaux applicables à compter du 1er janvier 2026 (Droits, redevances, loyers, frais)
- Budget communal - débat d'orientation budgétaire 2026
- Budget Production d'Énergie - débat d'orientation budgétaire 2026
- Refacturation du service d'assistance juridique – Société SVP

Ressources humaines

- Souscription à l'option coffre-fort numérique du SITPI
- Augmentation de la participation employeur à la complémentaire santé
- Créations et suppressions d'emplois dans le cadre des avancements de grade de l'année 2025
- Création – suppression d'emploi permanent dans le cadre d'un changement de filière
- Suppression d'un emploi permanent de responsable des accueils périscolaires à l'école des Petites Maisons
- Instauration d'une indemnité forfaitaire annuelle pour le remboursement des frais de déplacements des fonctions itinérantes

Urbanisme

- Dépôt d'autorisation d'urbanisme pour des travaux sur un bâtiment communal
- Modification de la promesse de vente à Pic Réalisations pour la réalisation d'un programme immobilier sur les terrains du Luiset
- Avenant au bail professionnel avec la SCM Lorcatane, concernant les locaux situés 95 route de Chamrousse d'une surface de 90 m²

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mon dévouement.

Saint-Martin d'Uriage,
le 11 décembre 2025

Le Maire, Gérald Giraud

